

# RÉSULTATS DES INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS

La lettre et la couleur exprime le positionnement de l'établissement par rapport à l'objectif national. Les meilleurs résultats sont en vert et les moins bons en rouge.

## INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Le ministère de la santé met à disposition un tableau de bord qui vise à améliorer la transparence vis-à-vis des usagers et à inciter les établissements de santé à mesurer leurs actions et leurs résultats dans le domaine de la lutte contre les infections nosocomiales. Ces indicateurs sont calculés sur la base du bilan annuel d'activités rempli par les établissements de santé.



NR : Non répondant - DI : Données insuffisantes - NC : Non concerné - NA : Non applicable

Année 2015 :

<b>Hygiène des mains (ICSHA.2)</b> Marqueur indirect de la mise en oeuvre effective de l'hygiène des mains.	A
<b>Bon usage des antibiotiques (ICATB.2)</b> Reflète le niveau d'engagement dans une démarche visant à optimiser l'efficacité des traitements antibiotiques.	A
<b>Maîtrise des bactéries multi-résistantes (ICA-BMR)</b> Evalue l'organisation pour la maîtrise de la diffusion des bactéries multi-résistantes, les moyens mobilisés et les actions mises en oeuvre.	A
<b>Analyse des épisodes d'infections nosocomiales à Staphylococcus aureus multi résistant (BN-SARM)</b> Evalue la proportion de bactériémies à Staphylococcus aureus acquise dans l'établissement considérées comme potentiellement évitables ayant fait l'objet d'une analyse des causes.	A

Année 2014 :

<b>Prévention des infections nosocomiales (ICALIN.2)</b> Evalue l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales, les moyens mobilisés et actions mises en oeuvre.	A
<b>Risque infectieux opératoire (ICA-LISO)</b> Evalue l'organisation pour la prévention des infections du site opératoire en chirurgie ou en obstétrique, les moyens mobilisés et les actions mises en oeuvre.	B

## INDICATEURS TRANSVERSAUX DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

Les objectifs de ces indicateurs de qualité sont, pour la Haute Autorité de Santé, de proposer aux établissements de santé des outils et méthodes de pilotage de la qualité pour développer une culture de la mesure de la qualité et de renforcer l'effet levier sur l'amélioration de la qualité des soins. Ils permettent également de répondre à l'exigence de transparence et au besoin d'information de la part des usagers du système de santé et de leurs représentants sur la qualité des soins délivrés. Les indicateurs ne sont pas évalués dans tous les secteurs de soins.



NR : Non répondant - NV : Non validé - NC : Non concerné (pas d'activité) / Non concerné (non comparable)

	MCO	SSR	SM
<b>Qualité du dossier patient</b> Evalue la qualité du dossier du patient hospitalisé.	B	A	C
<b>Document de sortie</b> Evalue la qualité du document de sortie produit le jour de la sortie du patient.	C		
<b>Courrier de fin d'hospitalisation</b> Evalue la qualité du courrier de fin d'hospitalisation et son délai d'envoi.		A	B
<b>Evaluation de la douleur</b> Mesure la traçabilité de l'évaluation de la douleur dans le dossier du patient.	B	A	
<b>Suivi du poids</b> Evalue le dépistage des troubles nutritionnels chez le patient adulte.	B	B	C
<b>Qualité du dossier d'anesthésie</b> Evalue la qualité du dossier d'anesthésie.	A		
<b>Traçabilité de l'évaluation de la douleur post-opératoire</b> Evalue la traçabilité dans le dossier anesthésique de l'évaluation de la douleur post-opératoire avec une échelle sur la feuille de surveillance du patient en SSPI (à l'entrée et à la sortie).	B		
<b>Evaluation du risque d'escarre</b> Mesure la traçabilité de l'évaluation du risque d'escarre dans le dossier du patient adulte.			
<b>Décision médicale en équipe en cas de cancer</b> Evalue si une proposition de traitement a été émise par au moins trois médecins spécialités différentes lors de la prise en charge initiale d'un patient atteint de cancer.	A		

## SATISFACTION DES PATIENTS HOSPITALISÉS (e-Satis)

Le dispositif e-Satis mesure la satisfaction des patients hospitalisés. Il concerne les hospitalisations en court séjour en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO). Ce dispositif national recueille l'expérience et la satisfaction de façon continue auprès de tous les patients concernés grâce à un questionnaire en ligne.

Il recueille l'appréciation des patients sur la qualité des différentes composantes de leur expérience : l'accueil, la prise en charge dans l'établissement, la chambre et les repas, la sortie de l'établissement.

Il est évalué par site géographique.



NR : Non répondant - DI : Données insuffisantes - NC : Non concerné

Année 2016 :

	Breton-neau	Cloche-ville	Trous-seau
<b>Note de satisfaction globale des patients</b> Mesure la satisfaction globale des patients hospitalisés + de 48h en médecine, chirurgie ou obstétrique et ayant participé à l'enquête nationale e-Satis.			

## INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS DE SPÉCIALITÉ

Les objectifs de ces indicateurs de qualité sont, pour la Haute Autorité de Santé, de proposer aux établissements de santé des outils et méthodes de pilotage de la qualité pour développer une culture de la mesure de la qualité et de renforcer l'effet levier sur l'amélioration de la qualité des soins. Ils permettent également de répondre à l'exigence de transparence et au besoin d'information de la part des usagers du système de santé et de leurs représentants sur la qualité des soins délivrés. Les indicateurs ne sont pas évalués dans tous les secteurs de soins.



NR : Non répondant - NV : Non validé - NC : Non concerné (pas d'activité) / Non concerné (non comparable)

Année 2014 :

« Prise en charge hospitalière de l'infarctus du myocarde »	
<b>Prescriptions médicamenteuse après un infarctus du myocarde</b> Evalue la prescription de l'ensemble des traitements nécessaires.	A
<b>Hygiène de vie après un infarctus du myocarde</b> Evalue la sensibilisation du patient aux règles hygiéno-diététiques au cours ou à l'issue du séjour hospitalier.	B
« Prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral »	
<b>Début des symptômes de l'accident vasculaire cérébral</b> Evalue la traçabilité de la date et l'heure de début des symptômes dans le dossier du patient.	A
<b>Evaluation par un professionnel de la rééducation</b> Mesure si l'évaluation par un professionnel de la rééducation est notée dans le dossier du patient	A
<b>Qualité du dossier patient</b> Evalue la qualité du dossier du patient hospitalisé pour un accident vasculaire cérébral.	A
« Prévention et prise en charge initiale de l'hémorragie du post-partum immédiat »	
<b>Prévention de l'hémorragie après un accouchement</b> Evalue, la traçabilité de le dossier de la patiente, la modalité de la délivrance, la réalisation d'une injection prophylactique d'ocytocine et le contrôle de l'état du placenta.	A
<b>Surveillance clinique minimale en salle de naissance après l'accouchement</b> Evalue la surveillance clinique minimale dans les 2 heures suivant l'accouchement et l'examen autorisant la sortie de la patiente de la salle de naissance	C
<b>Prise en charge initiale l'hémorragie du post-partum immédiat</b> Evalue la traçabilité, dans le dossier de la patiente, de l'heure du diagnostic, du volume de sang perdu et de la réalisation d'au moins un geste endo-utérin.	B
« Qualité de la prise en charge des patients hémodialysés chroniques »	
<b>Accès à la transplantation rénale</b> Evalue la traçabilité, dans le dossier patient, d'une évaluation en vue de l'accès à la transplantation rénale.	A
<b>Suivi des patients hémodialysés</b> Evalue la traçabilité, dans le dossier patient, du suivi biologique et nutritionnel (synthèse de 4 indicateurs : surveillance du statut martial, du bilan phosphocalcique, de la sérologie des hépatites et du statut nutritionnel).	A
<b>Appréciation de la qualité de la dialyse</b> Evalue si les prescriptions et la mesure de la dose de dialyse, conformes aux recommandations de bonne pratique, sont notées dans le dossier patient (synthèse de 2 indicateurs : prescription minimum de 3 séances et 12h hebdomadaires et mesure mensuelle de la dose de dialyse).	A



Ces résultats sont disponibles sur le site Scope Santé - <https://www.scopesante.fr>

Scope Santé est un site public destiné prioritairement aux patients et à leurs proches. Il vous informe sur le niveau de qualité de tous les établissements de santé de France. Il vous permet de consulter des informations relatives aux activités des établissements et aux résultats d'indicateurs qualité. Mieux informé, vous disposez d'une information objective pour discuter avec votre médecin.